

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 3 (1865)  
**Heft:** 19

**Artikel:** [Anecdotes diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178054>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ste vouardé le secré, y m'en véso t'apprendré  
 On nové que va t'ébahi.  
 — Que te mé cogné pou ! ni à sti, ni à l'autro  
 Y n'en réderai mo ; di mé don que lé cèn.  
 — Mon pour'homme l'a fé on œu gro quemèn quatro,  
 Sta né èn sé désolèn. »  
 La Jannetta s'en va ducou ver na vesena  
 Lai racontà le fé, mé l'èn a bin dé trai,  
 On outra quatro, pouai sin, pouai sai.  
 Dé gordze èn gordze le nombro l'a fé fortèna ;  
 Djan Lafontaine di, li que cognissai cèn,  
 Qu'a la fin dé cé dzor, dépassavé le cèn.

(Mess. des Alpes.)

Beaucoup de personnes croient qu'il faut arroser les plantes avec de l'eau fraîche, pour les rafraîchir. Un journal d'agriculture nous assure, au contraire, que les aspersions froides sont nuisibles, surtout pour les plantes des serres. Un horticulteur allemand, M. Jæger, démontre que tous les végétaux gagnent à être arrosés avec de l'eau tiède, particulièrement ceux dont la floraison a lieu pendant les mois d'hiver, tels que les camélias et les azalées. Ces arbustes fleurissent promptement quand on les arrose avec de l'eau dont la température est de 25 à 30 degrés centigrades. Pendant l'hiver, où les jours sont sans soleil, un bouton de camélia, dont les pétales sont déjà vivement colorés, a souvent besoin de semaines entières pour s'épanouir ; tandis que, si la plante est arrosée deux fois par jour avec de l'eau tiède, il s'ouvre en beaucoup moins de temps.

L'été dernier fut si froid et si défavorable à la végétation en Allemagne que les plantes cultivées en pleine terre pour leurs feuilles végétaient misérablement, et que ce fut seulement en août et septembre qu'on les vit acquérir toute leur beauté. Or, en visitant le jardin d'un de ses amis à Erfurt, M. Jæger fut surpris d'y voir de bonne heure ces mêmes plantes en très belle végétation. Il apprit alors que ce développement insolite était dû à des arrosements réguliers avec de l'eau tiède.

Cet heureux effet de l'eau chaude s'explique, si l'on songe à l'action toujours favorable que la chaleur exerce sur la végétation. L'eau chaude a pour effet immédiat d'activer l'absorption des racines, tandis que l'eau froide agit en sens contraire, parce qu'elle crispe et contracte leurs extrémités absorbantes.

M. John Fowler, l'inventeur de la charrue à vapeur qui porte son nom, vient de mourir à l'âge de 39 ans des suites d'une chute de cheval. — La fabrique que John Fowler avait fondée à Leeds (Angleterre), livre en moyenne une charrue par jour, ce qui, au taux moyen de ces appareils, représente un mouvement d'affaires de plus de six millions de francs par an. On compte aujourd'hui plus de 300 charrues à vapeur du système Fowler dans les fermes anglaises. On la trouve aussi en Egypte ; le

pacha a fait dans ces derniers temps de nombreuses commandes pour la culture en grand du coton. M. Fowler mérite donc une première place parmi les bienfaiteurs de l'agriculture. C'est à une persévérance bien rare, à une volonté inflexible, aux ressorts d'un esprit solidement trempé, qu'il devait ses succès. Avant de toucher le bui, il avait dépensé un million, c'est-à-dire toute sa fortune.

C'était au café du Grand Pont. Quelques personnes, assises autour d'une petite table ronde, causaient politique.

Un jeune étudiant s'approcha et prit part à la conversation ; ses arguments n'entraient nullement dans les vues d'un vieux grognard qui l'apostropha en ces termes :

« Tais-toi, à ton âge j'étais encore un âne !

— Vous vous êtes parfaitement bien conservé, répondit l'étudiant. »

Sous une verte tonnelle du jardin du Casino, deux ouvriers venaient d'achever le litre de l'amitié.

Il s'agit de payer. Une discussion s'engage :

« C'est moi qui t'invite, c'est moi qui régale.

— Tu as payé la dernière fois, c'est à mon tour.

— Je dis que je régale.

— Je veux payer.

Enfin, de guerre las, l'un des deux amis cède.

— Puisque c'est comme ça, je ne chicane pas ; paie.

— Tu veux bien que je paie ?

— Oui, paie.

— J'ai pas le sou.

— Moi non plus. »

Un petit vieillard, toujours très gai, et dont les historiettes sont aussi brèves que que spirituelles, indiquait l'autre jour à un ami la recette suivante :

« Je venais d'entrer en ménage et j'étais forcé de me lever fort matin ; au jour il fallait être à l'ouvrage ; ma femme devait naturellement préparer le déjeuner, mais elle se plaignait de vapeurs, de migraines, etc., bobos auxquels je ne pouvais pas faire attention. Enfin, un matin, elle est très malade et déclare ne pas pouvoir se lever. « Eh bien, lui dis-je très amicalement, puisque tu ne peux pas te lever et que tu pourrais malheureusement en mourir, veuille m'indiquer laquelle des filles du village, dont tu as fait la connaissance à la fontaine, tu crois la plus capable de te remplacer, car il me faut une femme. » La malade, pour toute réponse, saute lestement hors du lit, et n'eut plus jamais ni vapeurs, ni migraines ; elle jouit encore d'une excellente santé.

Pour la rédaction : L. MONNET.